



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des membres de la société civile gabonaise et des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte d'informations sur les infractions forestières, pour une amélioration de la gouvernance

ONG Brainforest sis au quartier Ambowé BP : 23 749 Libreville,
E-mail info@brainforest.org - www.brain-forest.org

Gabon

[Le 17/06/2011]

Ce rapport a été élaboré pour le programme relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Programme d'appui ACP-FLEGT - GCP/INT/064/EC)



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de l'ONG Brainforest et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

Ce rapport fournit une description des activités du projet, les résultats et les livrables pour la période commençant [du 16 / 05/ 2011] et se terminant le [16 / 06 / 2011].

[Richelieu ZUE OBAME
Point Focal FLEGT/APV pour la société civile/Gabon
Responsable du programme FLEGT/APV de Brainforest]

[E-mail : zrichelieu@gmail.com.
Tél : +241 07 05 22 10
+241 06 29 76 58]



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



SOMMAIRE

Introduction :.....	4
II- Description par objectif et activités	6
III - Comment les produits du projet participeront à l'atteinte des objectifs généraux du plan d'action FLEGT (voir liste détaillée des thématiques du programme ACP-FLEGT sur le site: www.fao.org/forestry/acp-flegt/fr)	11
IV - Equipe du projet :	12
A –Les personnes employées par le projet :	12
B- Les TDR des consultants et le processus de recrutement compétitif utilisé :	12
C - Le processus de recrutement compétitif utilisé:	13
V - les risques éventuels dans la mise en œuvre du projet et la façon dont ils seront minimisés par le projet.	13
Annexes :	15
A- Budget (budget initial, état des dépenses, solde).....	15
A1. Budget initial	15
A2. État des dépenses	20
A3. Solde.....	32
B - Compte-rendu et liste des participants de la réunion de lancement	33
B.1/ au sujet de la première communication :.....	33
B.2/ au sujet de la deuxième communication :	34
c- Minutes des visites de courtoisie avec la Délégation de l'UE et la FAO	36
D- Autres documents pertinents.	37



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



Introduction :

En novembre 2009 les autorités politiques gabonaises ont manifesté un intérêt à ouvrir des négociations avec l'Union Européenne en vue de la signature d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV).

A cet effet, la cérémonie d'ouverture officielle des négociations a eu lieu le 23 Septembre 2010 et fut immédiatement suivie de la première session technique le 24 Septembre 2010.

L'APV vise l'adoption d'un mécanisme de régulation capable d'assurer une exploitation forestière respectueuse des textes réglementaires au Gabon. Il vise aussi l'amélioration des échanges commerciaux avec l'Union Européenne par l'ouverture des marchés aux produits issus des sources légales.

Le mécanisme de régulation souhaité comporte plusieurs éléments parmi lesquels, l'institutionnalisation et l'opérationnalisation d'un observatoire indépendant des Forêts.

L'observation indépendante contribue au renforcement de la gouvernance forestière et à l'amélioration des pratiques. Par le suivi des activités, il permet de vérifier l'adéquation des pratiques avec les dispositions réglementaires dans le secteur forestier. Il aboutit ainsi à la mise en lumière des insuffisances tels les dépassements des limites des permis, les violations de diamètre d'exploitabilité, les coupes illégales et sans titres, l'absence de gouvernance, le non paiement des taxes... et même l'exclusion des communautés du bénéfice de la ressource.

Pour garantir l'efficacité d'un tel instrument, la mobilisation des parties prenantes dotées de réelles capacités techniques est nécessaire. À ce titre, un cabinet international a été retenu par le Ministère des Eaux et Forêts pour assurer le processus d'observation indépendante des forêts (OIF) dans le cadre de l'APV/FLEGT du Gabon.

Si la désignation de cet acteur permet à l'administration de disposer d'un relais pour rendre effective une de ses missions régaliennes à savoir la surveillance des forêts, elle n'indique pas dans le contexte de l'APV/FLEGT comment se ferait l'implication des autres parties prenantes.

En effet, l'un des principes du FLEGT est d'encourager la participation de toutes les parties prenantes à toutes les activités relevant de ce processus. La double problématique que suscitent à la fois ce principe et la désignation de l'observateur indépendant des forêts officiel par l'administration c'est d'une part, comment réussir l'implication notamment des Organisations de la Société Civile (OSC) à l'activité de surveillance des forêts. D'autres parts, de quelles aptitudes et savoirs faire techniques ont besoin ces OSC pour apporter au mieux leur contribution à l'effort de réduction des activités forestières illicites au Gabon.

Le constat de la méconnaissance de l'OIF par les différentes parties prenantes n'a pas permis en son temps de donner une réponse satisfaisante à ces interrogations et a autorisé à s'inquiéter sur leurs aptitudes à s'arrimer et à satisfaire aux attentes pratiques de cet outil pour une collaboration étroite à l'effort de lutte contre les illégalités forestières.

Dès lors, il s'est posé un besoin en renforcement des capacités des parties prenantes notamment de la société civile, auquel le présent projet tente d'apporter une réponse.

Le renforcement des capacités constituant par ailleurs l'une des thématiques du programme ACP-FLEGT, le projet pilote soumis par Brainforest et la plateforme de la société civile gabonaise permet de promouvoir cet objectif. Il œuvre également à palier aux problématiques soulignées plus haut en veillant à assurer aux acteurs de la société civile et à ceux des communautés locales forestières, des aptitudes à surveiller, à collecter, et à documenter des infractions forestières.



II- Description par objectif et activités

	Méthodologie	Partie responsable et partenaires	Cible et localisation de l'activité	Produits et échéances
Objectif 1 : Information du réseau société civile et communautés locales sur la notion d'Observation Indépendante des Forêts (OIF)				
<u>Activité 1 :</u> organiser un atelier de lancement du projet.	L'atelier se déroulera en plénière et de manière participative.	L'équipe de projet, les consultants.	L'atelier se tiendra à Libreville. Les cibles sont : Les ONG du réseau FLEGT, la Direction générale des Eaux et Forêts, la Délégation de l'UE, la Représentation de la FAO.	Rapport de démarrage du projet, disponible 1 mois après le démarrage du projet. 30 participants formés, 20 organisations du réseau FLEGT présentes. 3 acteurs impliqués (Délégation UE, Représentant du programme ACP, un consultant).
<u>Activité 2:</u> Organiser 4 missions d'informations auprès des communautés rurales forestières	Les missions d'informations se dérouleront sous formes de rencontres d'échanges. Les partenaires locaux seront mis à contribution pour faciliter l'explication en langue locales en cas de nécessité	L'équipe de projet conduite par le Point focal FLEGT de la société civile assurera les missions d'informations	Les missions se dérouleront à l'intérieur du pays. Les bénéficiaires sont les membres des communautés cibles du projet	Rapports de mission d'information, disponibles à la fin de chaque mission. 20 participants par mission sont sensibilisés et informés.
<u>Activité 3:</u> Organiser une campagne publique sur le	La campagne publique s'appuie sur les médias	Les médias, l'équipe de gestion du site web de	La campagne de communication se déroulera à	Les produits sont les outils de communications (articles de presses,

rôle de la société civile dans l'OIF	radiotélévisés et se traduit par une participation à des émissions portant sur le FLEGT et l'OIF	Brainforest, l'équipe de projet	Libreville. La cible de cette campagne c'est l'opinion publique gabonaise et internationale	dépliants, prospectus, etc). Disponibles à chaque passage.
Objectif 2 : renforcer les capacités de la société civile et des communautés locales à mener des missions de surveillance et de collecte des infractions forestières				
<u>Activité 1:</u> Organiser 1 atelier de formation sur : la préparation des missions d'observation, l'identification des infractions, la présentation des rapports	La formation théorique sera assurée par un consultant pour permettre l'atteinte des objectifs. L'équipe de projet assurera la coordination de l'activité.	Equipe de projet, consultant.	La formation se déroulera à Libreville. Les cibles sont les membres des ONG et les représentants des communautés locales cibles.	Rapport de l'atelier disponible à la fin du même mois, 30 participants sont formés,
<u>Activité 2 :</u> Organiser 4 sessions de formations théoriques à l'utilisation du GPS	La formation sera assurée par un consultant pour permettre l'atteinte des objectifs. L'équipe de projet assurera la coordination de l'activité.	Equipe de projet, consultant.	Les formations se dérouleront à l'intérieur du pays dans les zones cibles du projet.	Rapport de l'atelier disponible à la fin de chaque session de formation, 20 participants sont formés,
<u>Activité 3 :</u> Organiser 4 sessions de travaux pratiques sur sites forestiers	La formation sera assurée par un consultant pour permettre l'atteinte des objectifs.	Equipe de projet, consultant du projet.	Les formations se dérouleront à l'intérieur du pays dans les zones cibles du projet.	Rapport de l'atelier disponible à la fin de chaque session de formation, 20 participants sont formés,

Objectif 3 : établir les bases institutionnelles de la collaboration avec l'Administration des Forêts, le secteur privé, et l'Observateur Indépendant engagé par l'Etat, pour mener des activités de surveillance et de collecte des infractions forestières animées par la société civile.

<u>Activité 1:</u> Initier des discussions avec les parties concernées pour asseoir un partenariat d'observation des infractions	Les discussions multi acteurs pour asseoir le cadre de la collaboration institutionnelle se feront sous la conduite du consultant (facilitateur).	Equipe de projet, consultant du projet.	Les discussions ont lieu à Libreville. Les cibles sont l'administration des Eaux et Forêts, le secteur privé, les OSC du réseau FLEGT.	Le protocole d'accord, ou la convention de partenariat sont les principaux produits. Ils doivent être disponibles au terme du 11 mois de mise en œuvre du projet.
<u>Activité 2 :</u> Préparer et faire adopter un protocole contractuel de mise en œuvre d'un observatoire entre les organisations du réseau FLEGT.	Le montage du protocole devra être mené par un consultant juriste. Au terme du montage, des rencontres pour discuter et valider le protocole seront organisées par l'équipe de projet.	Equipe de projet, consultant du projet.	Ce travail se fera à Libreville. Les cibles du protocole sont l'ensemble des OSC du réseau FLEGT, et les membres des communautés locales des zones cibles.	Le document de protocole de mise en route de l'observatoire indépendant des forêts constitue le produit. Il doit être disponible au terme du 9 mois.

Objectif 4 : Les informations et leçons apprises sont capitalisées.

<u>Activité 1:</u> Animer un site web qui présente les activités et les résultats du projet.	L'animation du site est assurée par l'équipe technique de Brainforest en charge. Les données seront publiées sur le site au terme de chaque activité.	Equipe de projet	L'animation du site se fait à Libreville dans les bureaux de Brainforest.	Les rapports des différentes activités, les vidéos des émissions et autres productions se rapportant au projet sont mis en ligne. La fréquence de publication est mensuelle et fonction du déroulement des activités.
<u>Activité 2 :</u> Produire des supports de communication	Les supports de communication seront conçus et produits par le responsable de la communication de Brainforest. Pour être efficace les messages véhiculés devront être adaptés au type de public ciblé.	Equipe de projet	La production des supports de communication se fait à Libreville, dans les bureaux de Brainforest.	Les différents supports produits. Les supports sont produits à échéance mensuelle.
<u>Activité 3:</u> Organiser des émissions radios et télévisées pour mettre en évidence l'utilité d'un observatoire indépendant des forêts.	Un partenariat va être mis en place avec une chaîne de télévision et radio locale pour la diffusion de ces émissions liées à l'OIF.	Equipe de projet, chaîne de radio et télévision locale	Les émissions sont produites et diffusées à Libreville.	Les produits sont les émissions produites et diffusées ainsi que leurs vidéos. L'échéance de production et diffusion d'émissions est trimestrielle.
<u>Activité 4:</u> Présentation finale du projet (les résultats, les	Rédiger et discuter le rapport final du projet au cours	Equipe de projet	L'activité aura lieu à Libreville	Les recommandations de l'atelier. Ce rapport est disponible à



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



leçons apprises et les recommandations)	d'un atelier de restitution.			la fin du projet.
<u>Activité 5:</u> Evaluation complétée par les participants de tous les ateliers, séminaires, formations ou réunions d'information menées dans le cadre du projet	Concevoir des fiches d'évaluation et les faire administrer lors de chaque activité. Dépouiller les fiches et faire un rapport d'évaluation complété par les données des fiches.	Equipe de projet	Sur tous les sites ou les activités du projet auront lieux.	Le rapport d'évaluation. Disponible à la fin du projet.
<u>Activité 6:</u> Accomplir des activités de sensibilisation et de visibilité (les logos du programme sur le site web du projet, sur tous les documents de sensibilisation, études, rapports, présentations et documents imprimés)	Concevoir des supports de travail (documents, site web, prospectus etc) présentant les logos du programme.	Equipe de projet	Ce travail se fera à Libreville.	Les différents supports produits. Disponible à chaque étape du projet.



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



III - Comment les produits du projet participeront à l'atteinte des objectifs généraux du plan d'action FLEGT (voir liste détaillée des thématiques du programme ACP-FLEGT sur le site: www.fao.org/forestry/acp-flegt/fr)

L'ensemble des produits attendus à savoir : les rapports d'activités, les supports de sensibilisation et d'information, les émissions radios télévisées, le site web etc; participeront à l'atteinte des objectifs généraux du plan d'action FLEGT.

En effet les activités de sensibilisation, d'information, et de formation aux techniques de surveillance et de collecte des données sur les infractions forestières contribueront à faciliter la mise en action des thématiques que sont : le renforcement des capacités/formation, la transparence et l'observation indépendante, la promotion des initiatives des communautés en lien avec le processus FLEGT, le soutien à la mise en œuvre de l'Accords de Partenariat Volontaire, et l' Assistance en matière de communication, de sensibilisation et d'information.

De manière plus précise, en menant des activités (les ateliers) qui visent à faciliter la compréhension du mécanisme de l'observation indépendante des forêts, et d'autres (les sessions de travaux pratiques) qui concourent à permettre aux acteurs de la société civile de se familiariser à l'usage des techniques de surveillance des infractions forestières, le projet contribuera grandement à traduire dans les faits l'objectif de la thématique liée à la formation et au renforcement des capacités.

Quant aux activités portant sur la production et la diffusion des émissions centrées sur le rôle d'un observatoire des forêts animé par la société civile, il faut dire que ces activités poursuivent à la fois l'objectif de promotion de la thématique centrée sur la transparence dans le secteur forestier national, et celle relative à la communication, à la sensibilisation, et à l'information du public sur les questions liées au FLEGT et à l'APV.

En pallier profond, on peut également se rendre à l'évidence du fait que la poursuite du projet et surtout la mise en œuvre de ses activités contribueront à renforcer la capacité des OSC gabonaises à participer au processus de négociation, et à celui de la mise en œuvre de l'APV.

Le dernier point qui illustre du fait que les produits du projet concourent à promouvoir les thématiques du plan d'action FLEGT, c'est la participation des communautés à ce processus de préparation en vue de mettre sur pied un observatoire des forêts animé par les OSC.

En effet, le projet comme l'indique son intitulé vise à renforcer les capacités des OSC et des communautés locales pour qu'elles mettent en œuvre des activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières. Dès lors, il reste indéniable que l'ensemble des produits allant dans le sens de matérialiser ce but concourront tout aussi à permettre la prise d'initiatives par les communautés au profit du FLEGT.



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



IV - Equipe du projet :

A –Les personnes employées par le projet :

L'équipe de projet pour la mise en œuvre des activités est composée de quatre personnes remplissant chacune des responsabilités précises.

1/ Le Chef de projet :

Il coordonne l'ensemble du processus et assure le lien avec le programme ACP-FLEGT pour présenter les résultats du projet et la reddition des comptes. Pour des besoins d'efficacité, le Coordonateur du projet est aussi le Point focal FLEGT/APV des OSC gabonaises.

2/ L'assistant de projet : issu de la plateforme FLEGT de la société civile, il seconde le Point focal pour la mise en œuvre des activités du projet.

3/ Le Comptable : issu de Brainforest, il est le garant de la gestion financière et des opérations bancaires en relation avec le programme ACP-FLEGT.

4/ Le Responsable de la communication :

Il assure le relais avec les médias et l'animation du site web. Par ces tâches, le responsable de la communication assure une actualisation quasi quotidienne du site interne qui sert d'interface entre le réseau FLEGT de la société civile gabonaise et ses partenaires à travers le monde.

5/ Les Consultants :

Ils ne font pas directement parti de l'équipe de projet. Les Consultants sont des personnes sous contrat pour assurer l'exécution des tâches précises, requérant une expertise non disponible au sein de l'équipe de projet ou dans la plateforme. Leur recrutement peut se faire au plan national ou sous régional.

B- Les TDR des consultants et le processus de recrutement compétitif utilisé :

Pour la réussite de certaines opérations délicates et notamment les processus de formations théoriques et pratiques sur les techniques de l'observation indépendante des forêts, les consultants auront pour mission :

- a) D'assurer le processus de transmission des connaissances lors des ateliers, et des sessions pratiques
- b) De rédiger et soumettre à l'équipe de projet un rapport de la formation mettant en évidence :
 - l'objet de la formation et son but;



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



- les informations techniques de la formation assurée. En d'autres termes préciser les points de la discussion technique.
- c) Pour la facilitation du cadre de collaboration multi acteurs autour de l'Observation Indépendante des Forêts (OIF), le consultant devra faciliter des rencontres d'échanges et d'explications sur le but de l'OIF de la société civile, il devra également accompagner la réflexion visant à assurer l'intégration de l'OIF des OSC dans le Système de vérification de la légalité gabonais (SVL).
- d) Pour terminer le consultant devra proposer un model de protocole d'accord entre les OSC du réseau FLEGT et l'Administration des Eaux et Forêts, afin de mettre sur pied un observatoire des forêts permanent animé par la société civile, et travaillant en relais avec l'observateur indépendant officiel désigné par le gouvernement. Ce protocole précisera:
 - Les organes de l'observatoire et leurs rôles;
 - Les missions et rôles de l'OIF des OSC dans le Système de Vérification de la Légalité gabonais (SVL)
 - Les règles de gestion de l'information sur l'OIF ;
 - Les règles de transmission des informations auprès des autorités compétentes et de l'observateur indépendant officiel ;
 - Le suivi des sanctions auprès des autorités compétentes;
 - Les règles d'exception et le droit de diffusion des données d'observation des infractions forestières.

C - Le processus de recrutement compétitif utilisé:

Le recrutement des consultants se fera au plan national ou sous régional par appel direct auprès des personnes ressources justifiant d'une expertise dans le domaine de l'observation indépendante des forêts. Il s'agira surtout de s'orienter vers des personnes ayant travaillé sur des cas précédent d'observation des forêts au niveau national ou de la sous région.

V - les risques éventuels dans la mise en œuvre du projet et la façon dont ils seront minimisés par le projet.

Deux types de risques peuvent être envisagés dans ce projet. Le premier lié au contexte politique fait référence à la probable perturbation que pourrait connaître le calendrier d'exécution du projet, suite aux élections législatives prévues pour se tenir dans le pays en décembre 2011 d'une part, et suite à l'organisation effective de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN).

Pour contourner cette situation et minimiser le risque, la démarche stratégique consistera à planifier des activités qui ne nécessitent pas une descente de terrain au cours des mois impactés par l'organisation de ces événements.

Le second risque pour sa part porte sur la disponibilité des personnes ressources. Ici, la préoccupation c'est d'avoir à chaque étape du processus qui l'exige, le panel des consultants nécessaires. Comme pour le premier, une approche pour minimiser le second risque a été envisagée. Il s'agit notamment d'envoyer aux personnes ressources contactées, le calendrier des activités de sorte qu'elles l'intègrent à leur propre calendrier et s'engagent en tenant compte de nos contraintes de temps.





Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

Annexes :

A- Budget (budget initial, état des dépenses, solde)

A1. Budget initial

Ligne Budgétaire	Unité	# unités	Coût Unitaire (en USD)	Total
1. Ressources humaines³				
1.1 Personnel permanent				
1.1.1 Chef de Projet	Par mois	12	1 000,00	12 000,00
1.1.2 Assistant de Projet	Par mois	12	600,00	7 200,00
1.1.3 Agent financier	Par mois	12	400,00	4 800,00
1.1.4 Responsable communication	Par mois	12	400,00	4 800,00
1.2 Personnel temporaire				
1.2.1 Consultant Ingénieur forestier	Par jour	28	180,00	5 040,00
1.2.2 Consultant Aménagiste forestier	Par jour	28	180,00	5 040,00
1.2.3 Consultant juriste	Par jour	28	180,00	5 040,00
Sous total				43 920,00
2. Voyages				
2.1 Transport				
2.1.1 Voyages internationaux/nationaux (destination)	Par vol			
2.1.2 Déplacements locaux (4 missions x 15 pers)	mission	60	80,00	4 800,00
2.2 Allocations journalières pour les missions ⁴				



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

1.3.1 A l'étranger	Per diem			
1.3.2 Dans le pays (4 missions d'information et 4 missions de formation x 15 pers)		120	234,00	28 080,00
Sous total				32 880,00
3. Equipements⁵				
3.1 Location véhicule	Par mois / Par jour			
3.2 Equipement informatique	Par unité			
3.2.1 Laptops	Par unité	3	1 000,00	0,00
3.2.2 Photocopieur	Par unité	1	2 000,00	0,00
3.2.3 Imprimante	Par unité	1	400,00	0,00
3.2.4 Vidéo projecteur	Par unité	1	1 000,00	0,00
3.3 Equipement des locaux (bureau et coûts associés)	Par mois			
3.4 Autres				
3.4.1 Entretien et réparation matériel	Forfait	1	1 500,00	0,00
Sous total				0,00
4. Coûts opérationnels⁶				
4.1 Coûts liés au véhicule	Par mission	4	600,00	0,00
4.2 Location des bureaux	Par mois	12	2 000,00	6 000,00
4.3 Consommables - Matériel de bureau	Par mois			
4.3.1 Consommables quotidiens (rames, encres, stylos etc)	Par mois	12	300,00	3 600,00
4.3.2 Consommables lors des ateliers et formations	Par atelier/formation	10	300,00	0,00
4.4 Autres services (tel/fax, internet, électricité, maintenance)	Par mois			
Sous total				9 600,00
5. Ateliers/Formations⁷				
5.1 Atelier 1 (d'ouverture Libreville, 1 jour, 30 Pers)				
5.1.1 Facilitation	Par jour	2	400,00	800,00
5.1.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)	Per diem/ 1 Jour	30	40,00	1 200,00



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

5.1.2 Voyages (4 Représentants des ONG de l'intérieur du pays)	Aller/retour	4	80,00	320,00
5.1.3 Logement (4 Représentants des ONG de l'intérieur du pays)	Par nuitée	12	50,00	600,00
5.1.4 Salle de réunion	Par jour	1	600,00	600,00
5.1.5 Media	Forfait	1	600,00	600,00
5.1.6 Pauses café / déjeuner	Par unité	30	50,00	1 500,00
5.1.7 Détail des autres coûts associés à l'évènement				
Sous total				5 620,00
5.2 Atelier 2 (Libreville, 2 jours, 30 Pers)				
5.2.1 Facilitation	Par jour	4	200,00	800,00
5.2.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)	Per diem/ 2 Jrs	30	80,00	2 400,00
5.2.2 Voyages	Aller/retour	4	80,00	320,00
5.2.3 Logement (si applicable)	Par nuitée	16	50,00	800,00
5.2.4 Salle de réunion	Par jour	2	600,00	1 200,00
5.2.5 Media	Forfait		600,00	600,00
5.2.6 Pauses café / déjeuner	Par unité	60	50,00	3 000,00
5.2.7 Détail des autres coûts associés à l'évènement				
Sous total				9 120,00
5.3 Atelier 3 (Libreville, 2 jours, 30 Pers)				
5.3.1 Facilitation	Par jour	4	200,00	800,00
5.3.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)	Per diem/ 2 Jrs	30	80,00	2 400,00
5.3.3 Voyages	Aller/retour	4	80,00	320,00
5.3.4 Logement (si applicable)	Par nuitée	16	50,00	800,00
5.3.5 Salle de réunion	Par jour	2	600,00	1 200,00
5.3.6 Média	Forfait		600,00	600,00
5.3.7 Pauses café/ déjeuner	Par unité	60	50,00	3 000,00
5.3.8 Détail des autres coûts associés à l'évènement				
Sous total				9 120,00
5.4 Atelier 4 (Clôture /Restitution Libreville, 1 jour, 30 Pers)				



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

5.4.1 Facilitation	Par jour	2	400,00	800,00
5.4.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)	Per diem/ 1 Jr	30	40,00	1 200,00
5.4.3 Voyages	Aller/retour	4	80,00	320,00
5.4.4 Logement (si applicable)	Par nuitée	12	50,00	600,00
5.4.5 Salle de réunion	Par jour	1	600,00	600,00
5.4.6 Média	Forfait		600,00	600,00
5.4.7 Pauses café/ déjeuner	Par unité	30	50,00	1 500,00
5.4.8 Détail des autres coûts associés à l'évènement				
Sous total				5 620,00
5.3 Session de formation 1 (Oyem, 7 jours, 15 Pers)				
5.5.1 Facilitation	Par jour			
5.5.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)	Per diem/ 1 Jr	15	50,00	750,00
5.5.3 Voyages	Aller/retour			
5.5.4 Logement (si applicable)	Par nuitée			
5.5.5 Salle de réunion	Par jour	1	200,00	200,00
5.5.6 Média	Forfait	1	230,00	230,00
5.5.7 Pauses café/ déjeuner	Par unité	15	60,00	900,00
5.5.8 Détail des autres coûts associés à l'évènement				
Sous total				2 080,00
5.3 Session de formation 2 (Tchibanga, 7 jours, 15 Pers)				
5.3.1 Facilitation	Par jour			
5.3.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)	Per diem/ 1 Jrs	15	50,00	750,00
5.3.3 Voyages	Aller/retour			
5.3.4 Logement (si applicable)	Par nuitée			
5.3.5 Salle de réunion	Par jour	1	200,00	200,00
5.3.6 Média	Forfait	1	230,00	230,00
5.3.7 Pauses café/ déjeuner	Par unité	15	60,00	900,00
5.3.8 Détail des autres coûts associés à l'évènement				



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

Sous total				2 080,00
5.3 Session de formation 3 (Mouila, 7 jours, 15 Pers)				
5.3.1 Facilitation	Par jour			
5.3.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)	Per diem/ 1 Jr	15	50,00	750,00
5.3.3 Voyages	Aller/retour			
5.3.4 Logement (si applicable)	Par nuitée			
5.3.5 Salle de réunion	Par jour	1	200,00	200,00
5.3.6 Média	Forfait	1	230,00	230,00
5.3.7 Pauses café/ déjeuner	Par unité	15	60,00	900,00
5.3.8 Détail des autres coûts associés à l'évènement				
Sous total				2 080,00
5.3 Session de formation 4 (Makokou, 7 jours, 15 Pers)				
5.3.1 Facilitation	Par jour			
5.3.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)	Per diem/ 1 Jr	15	50,00	750,00
5.3.3 Voyages	Aller/retour			
5.3.4 Logement (si applicable)	Par nuitée			
5.3.5 Salle de réunion	Par jour	1	200,00	200,00
5.3.6 Média	Forfait	1	230,00	230,00
5.3.7 Pauses café/ déjeuner	Par unité	15	60,00	900,00
5.3.8 Détail des autres coûts associés à l'évènement				
Sous total				2 080,00
6. Gestion de l'information⁸				
6.1 Publications				
6.1.1 Production supports de communication	Par unité	25	120,00	3 000,00
6.1.2 Production documentaires audio visuel	Par unité	7	600,00	4 200,00
6.1.3 Animation site Web	Par unité	12	300,00	3 600,00
6.2 Actions de visibilité⁹	Par unité			



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

6.2.1 xxx				
6.2.2 xxx				
Sous total				10 800,00
TOTAL				135 000,00

A2. État des dépenses

Ligne Budgétaire	Bénéficiaire / fournisseurs	Unité	#unités	Coût Unitaire en FCFA)	Total Juin / Juillet 2011 en FCFA	Total en USD (1USD = 500 FCFA)
1. Ressources humaines³						
1.1 Personnel permanent						
1.1.1 Chef de Projet		Par mois				
1.1.2 Assistant de Projet	Zue Obame Richelieu	Juin/Juillet 2011	2	250 000	500 000	1000
1.1.3 Agent financier	Allogo Mendou Franck	Juin/Juillet 2011	2	200 000	400 000	800
1.1.4 Responsable communication	Mezui Gualbert Phal	Juin/Juillet 2011	2	200 000	400 000	800
1.2 Personnel temporaire						
1.2.1 Consultant Ingénieur forestier		Par jour				
1.2.2 Consultant Aménagiste forestier		Par jour				
1.2.3 Consultant juriste		Par jour				



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

Sous total					1 300 000	2 600
2. Voyages						
2.1 Transport						
2.1.1 Voyages internationaux/nationaux (destination)		Par vol				
2.1.2 Déplacements locaux (4 missions x 15 pers)		mission				
2.2 Allocations journalières pour les missions ⁴						
1.3.1 A l'étranger		Per diem				
1.3.2 Dans le pays (4 missions d'information et 4 missions de formation x 15 pers)						
Sous total						
3. Equipements⁵						
3.1 Location véhicule		Par mois / Par jour				
3.2 Equipement informatique		Par unité				
3.2.1 Laptops		Par unité				
3.2.2 Photocopieur		Par unité				
3.2.3 Imprimante		Par unité				
3.2.4 Vidéo projecteur		Par unité				
3.3 Equipement des locaux (bureau et coûts associés)		Par mois				
3.4 Autres						
3.4.1 Entretien et réparation matériel		Forfait				
	Engen-Gabon fact n°09103 achat de carburant		1	10 000	10 000	20
	Ndoutoumou Obiang Berenger : achat de carburant		1	10 000	10 000	20



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

	Engen-Gabon fact n°0004323 achat de carburant		1	10 000	10 000	20
	PetroGabon fact n°160279 achat de carburant		1	10 000	10 000	20
	CFAO MOTORS GABON fact proforma n°DVP272089		1	651 360	651 360	1302,72
	PetroGabon fact n°137264		1	10 000	10 000	20
	Station service Total reçu S/N achat de carburant		1	10 000	10 000	20
	Matforce fact n°FCC12099		1	48 000	48 000	96
	Ndoutoumou Obiang Berenger : lavage véhicule M L200		1	3 000	3 000	6
	PetroGabon fact n°187709 Achat de carburant		1	10 000	10 000	20
	Engen-Gabon reçu n°09102 vidange ML200		1	68 804	68 804	137,61
	Ndoutoumou Obiang Berenger : achat de carburant		1	10 000	10 000	20
Sous total					851 164	1702,33
4. Coûts opérationnels⁶						
4.1 Coûts liés au véhicule		Par mission				
4.2 Location des bureaux		Par mois				
	Essabogho Mendene Régis (Bailleur)	juin-11	1	250 000	250 000	500
	Essabogho Mendene Régis	juil-11	1	250 000	250 000	500



Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.

	(Bailleur)					
4.3 Consommables - Matériel de bureau		Par mois				
4.3.1 Consommables quotidiens (rames, encres, stylos etc)		Par mois				
	La Gabonaise Plus fact n°0002287 et 0002289		1	131 000	131 000	262
	GABON-MECA fact n°50241		1	84 960	84 960	169,92
	GABON-MECA fact n°52708		1	63 950	63 950	127,9
	Librairie Papeterie Tout est Vanité N°1 Fact n°0003447 du 14/06/2011		1	147 000	147 000	294
	Impression de 2 banderolles (ALSEM: Reçu S/N du 16/06/2011)		2	45 000	90 000	180
4.3.2 Consommables lors des ateliers et formations		Par atelier/formation				
4.4 Autres services (tel/fax, internet, électricité, maintenance)		Par mois				
	Ntsele Ornella : frais de taxi pour dépôt de dossier à la CNSS		1	2 000	2 000	4
	Ntsele Ornella : frais de taxi pour dépôt de dossier à la CNSS et la poste		1	3 000	3 000	6
	Allogo Mendou Franck : frais de taxi pour la SEEG		1	1 000	1 000	2
	SEEG (électricité)	juin-11	1	99 500	99 500	199



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

	Allogo Mendou Franck : frais de taxi pour la banque		1	2 000	2 000	4
	Ntsele Ornella : frais de taxi pour achat de DVD		1	1 000	1 000	2
	Ntsele Ornella : frais de taxi pour dépôt de courrier		1	5 000	5 000	10
	Ntsele Ornella : achat de DVD		1	10 000	10 000	20
	Ste Tigana et Sylla fact n°04683		1	2 500	2 500	5
	IDODO : dépannage d'1 split et d'une fuite d'eau à l'évaporation		1	15 000	15 000	30
	Yoya Annie : achat de matériel de ménage		1	5 600	5 600	11,2
	Ntsele Ornella : frais de taxi pour la poste		1	1 000	1 000	2
	Yoya Annie : achat de matériel de ménage		1	3 000	3 000	6
	Abdoulaye fact n°0291000 : achat d'ampoules		1	3 000	3 000	6
	Tonlgu Armand : dépannage plomberie		1	15 000	15 000	30
	TLDC fact n°a015490 Abonnement Internet		1	190 000	190 000	380
	Airtel Gabon : abonnement Intra-flotte Brainforest		1	242 500	242 500	485
Sous total					1 618 010	3 236,02



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

5. Ateliers/Formations ⁷						
5.1 Atelier 1 (d'ouverture Libreville, 1 jour, 30 Pers)						
5.1.1 Facilitation		Par jour	2			
	Modération/Reporting		1	200 000	200 000	400
	Prise en charge hors atelier du représentant de l'ONG NYANGA TOUR		2	25 000	50 000	100
	Prise en charge hors atelier du représentant de l'ONG Muyissi Environnement		2	25 000	50 000	100
	Ntsele Ornella : Frais de taxi pour transport de matériels		1	1 500	1 500	3
	Azizet Dalia Arielle : frais de taxi pour atelier		1	2 000	2 000	4
	Allogo Mendou Franck : frais de taxi pour atelier		1	1 000	1 000	2
5.1.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)		Per diem / 1 Jour				
a-Séminaristes						
	Dynamique Mitzicoise		1	10 000	10 000	20
	Génération Eau Claire		1	10 000	10 000	20
	Muyissi Environnement		1	10 000	10 000	20
	H2O GABON		1	10 000	10 000	20
	Nyanga Tour		1	10 000	10 000	20
	Sauvons La Planète		1	10 000	10 000	20



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

	H2O GABON		1	10 000	10 000	20
	Conscience Baleine		1	10 000	10 000	20
	FENSED		1	10 000	10 000	20
	FOGAPED		1	10 000	10 000	20
	AMI DU PANGOLIN		1	10 000	10 000	20
	AGAFI		1	10 000	10 000	20
	E S F		1	10 000	10 000	20
	AGNU ESF		1	10 000	10 000	20
	CADDE		1	10 000	10 000	20
	Réseau DIBUMBU		1	10 000	10 000	20
<i>b-Personnel d'appui</i>						
	Staff Brainforest (NTSELE Ornella , NZALBE ESSOGHO Graziella , AZIZET Dallia Arielle, ALLOGO MENDOU FRANCK)	personne	4	50 000	200 000	400
5.1.2 Voyages (4 Représentants des ONG de l'intérieur du pays)		Aller/retour				
	Nyanga Tour	OUI	2	20 000	40 000	80
	Muyissi Environnement	OUI	2	15 000	30 000	60
5.1.3 Logement (4 Représentants des ONG de l'intérieur du pays)		Par nuitée				
	Nyanga Tour		2	25 000	50 000	100
	Muyissi Environnement		2	25 000	50 000	100
5.1.4 Salle de réunion	STUDIOS M'PLAZA fact	Par jour	1	200 000	200 000	400



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

	n°084/2011					
5.1.5 Media (Couverture médiatique)		Forfait	1			
	Presse RTG1		1	50 000	50 000	100
	Presse L'UNION		1	50 000	50 000	100
	Presse GABONECO		1	50 000	50 000	100
	Presse GABONEWS		1	50 000	50 000	100
	Presse RTN		1	50 000	50 000	100
	Presse GABON MATIN		1	50 000	50 000	100
	Presse TV+		1	50 000	50 000	100
	Presse TELEAFRICA		1	50 000	50 000	100
5.1.6 Pauses café / déjeuner	STUDIO M'PLAZA fact n°084/2011	Par unité	30	450 000	450 000	900
5.1.7 Détail des autres coûts associés à l'évènement						
Sous total					1 884 500	3769
5.2 Atelier 2 (Libreville, 2 jours, 30 Pers)						
5.2.1 Facilitation		Par jour				
5.2.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)		Per diem/ 2 Jrs				
5.2.2 Voyages		Aller/retour				
5.2.3 Logement (si applicable)		Par nuitée				
5.2.4 Salle de réunion		Par jour				
5.2.5 Media		Forfait				
5.2.6 Pauses café / déjeuner		Par unité				



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

5.2.7 Détail des autres coûts associés à l'évènement						
Sous total						
5.3 Atelier 3 (Libreville, 2 jours, 30 Pers)						
5.3.1 Facilitation		Par jour				
5.3.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)		Per diem/ 2 Jrs				
5.3.3 Voyages		Aller/retour				
5.3.4 Logement (si applicable)		Par nuitée				
5.3.5 Salle de réunion		Par jour				
5.3.6 Média		Forfait				
5.3.7 Pauses café/ déjeuner		Par unité				
5.3.8 Détail des autres coûts associés à l'évènement						
Sous total						
5.4 Atelier 4 (Clôture /Restitution Libreville, 1 jour, 30 Pers)						
5.4.1 Facilitation		Par jour				
5.4.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)		Per diem/ 1 Jr				
5.4.3 Voyages		Aller/retour				
5.4.4 Logement (si applicable)		Par nuitée				
5.4.5 Salle de réunion		Par jour				
5.4.6 Média		Forfait				
5.4.7 Pauses café/ déjeuner		Par unité				
5.4.8 Détail des autres coûts associés à l'évènement						



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

Sous total						
5.3 Session de formation 1 (Oyem, 7 jours, 15 Pers)						
5.5.1 Facilitation		Par jour				
5.5.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)		Per diem/ 1 Jr				
5.5.3 Voyages		Aller/retour				
5.5.4 Logement (si applicable)		Par nuitée				
5.5.5 Salle de réunion		Par jour				
5.5.6 Média		Forfait				
5.5.7 Pauses café/ déjeuner		Par unité				
5.5.8 Détail des autres coûts associés à l'évènement						
Sous total						
5.3 Session de formation 2 (Tchibanga, 7 jours, 15 Pers)						
5.3.1 Facilitation		Par jour				
5.3.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)		Per diem/ 1 Jrs				
5.3.3 Voyages		Aller/retour				
5.3.4 Logement (si applicable)		Par nuitée				
5.3.5 Salle de réunion		Par jour				
5.3.6 Média		Forfait				
5.3.7 Pauses café/ déjeuner		Par unité				
5.3.8 Détail des autres coûts associés à l'évènement						
Sous total						



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

5.3 Session de formation 3 (Mouila, 7 jours, 15 Pers)					
5.3.1 Facilitation		Par jour			
5.3.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)		Per diem/ 1 Jr			
5.3.3 Voyages		Aller/retour			
5.3.4 Logement (si applicable)		Par nuitée			
5.3.5 Salle de réunion		Par jour			
5.3.6 Média		Forfait			
5.3.7 Pauses café/ déjeuner		Par unité			
5.3.8 Détail des autres coûts associés à l'évènement					
Sous total					
5.3 Session de formation 4 (Makokou, 7 jours, 15 Pers)					
5.3.1 Facilitation		Par jour			
5.3.2 Per diem (nombre de personne x nombre de jours)		Per diem/ 1 Jr			
5.3.3 Voyages		Aller/retour			
5.3.4 Logement (si applicable)		Par nuitée			
5.3.5 Salle de réunion		Par jour			
5.3.6 Média		Forfait			
5.3.7 Pauses café/ déjeuner		Par unité			
5.3.8 Détail des autres coûts associés à l'évènement					
Sous total					
6. Gestion de l'information⁸					



Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.

6.1 Publications						
6.1.1 Production supports de communication		Par unité				
6.1.2 Production documentaires audio visuel		Par unité				
6.1.3 Animation site Web		Par unité				
6.2 Actions de visibilité ⁹		Par unité				
	Action de visibilité presse locale (L'Union) : Moussadji Serge A.		1	50000	50 000	100
Sous total					50 000	100
TOTAL					5 703 674	11 407,35



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



*Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés
locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.*

A3. Solde

	Date de réception du versement/Période du rapport financier	En monnaie locale (FCFA)
Montants reçus		
1 ^{er} versement	07 juin 2011	11 512 050
Sous-total montants reçus		11 512 050
Dépenses		
1 ^{er} Rapport financier		5 703 674
Sous-total Dépenses		5 703 674
Solde		5 808 376



Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.

B - Compte-rendu et liste des participants de la réunion de lancement

Le 17 juin 2011 à partir de 9h, il s'est tenu dans la salle polyvalente de l'hôtel Studio M'plaza, un atelier de lancement du projet intitulé : renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.

Étaient présentes à cette rencontre les personnes dont les noms figurent sur les listes de présence.

Deux présentations ont ponctué les travaux de l'atelier. L'une essentiellement centrée sur l'exposé des objectifs, méthodologie, et résultats attendus a été animé par le Point focal FLEGT de la société civile en sa qualité de coordonnateur pour la mise en œuvre des activités de ce projet.

L'autre portant sur les paramètres fondamentaux à mobiliser pour une bonne mise en œuvre du projet a été présenté par un consultant en la personne de Mme Nathalie Nyarre.

B.1/ au sujet de la première communication :

On retiendra que les objectifs du projet sont les suivants :

- assurer aux OSC et aux communautés locales des aptitudes à surveiller, à collecter, et à documenter des infractions forestières;
- Développer et animer un processus d'échanges multi acteurs (administration, secteur privé, société civile) autour: du rôle, missions, et méthodologie, de l'OIF de la société civile enfin de réussir son greffage au SVL de l'APV/FLEGT;
- Développer et animer un programme d'information et de communication sur l'OIF et son importance, auprès des OSC; des communautés locales; et de l'opinion nationale.

Quant à la méthodologie, elle exigera la synergie d'efforts de trois groupes d'acteurs à savoir l'équipe de projet, les consultants et les médias.

1/ L'équipe de projet : on retiendra de la présentation que l'équipe de projet composé de quatre personnes, sera responsable de la coordination générale des activités sous l'autorité directe du Chef de projet coordonnateur du programme FLEGT des OSC gabonaises.

2/ Les consultants : ils seront des personnes ressources sous contrat, chargées de la mise en œuvre de certaines tâches ponctuelles exigeant de l'expertise non disponible au sein de l'équipe de projet ou au niveau de la plateforme FLEGT de la société civile.



Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



3/ Les médias : ils seront partenaires techniques au projet. Les médias vont jouer un rôle très important dans le processus de communication afin de réussir l'information et la sensibilisation de l'opinion nationale sur les enjeux du FLEGT et la lutte contre l'exploitation forestière illégale d'une part, et d'autre part sur le rôle et l'importance d'une implication forte de la société civile au processus de gouvernance de cette ressource, à travers la mise sur pied d'un observatoire indépendant des forêts.

Les cibles du projet pour leur part sont : Les OSC de la plateforme FLEGT; Les communautés locales des zones d'exploitation forestière; Les parties prenantes à la négociation de l'APV/ FLEGT; Les médias.

Les résultats attendus au terme du projet seront les suivant :

- 4 missions d'informations sont organisées auprès des communautés en zones d'exploitations forestières;
- Les capacités de la société civile et des communautés locales sont renforcées à travers:
2 ateliers portant sur:
 - La notion d'observation indépendante des forêts : historique, rôle, formes
 - La préparation des missions d'observation, l'identification pertinente des infractions, la présentation des rapports ;
- 4 sessions de formations à l'utilisation du GPS sont organisées;
- 4 sessions de travaux pratiques sur sites forestiers sont organisées

B.2/ au sujet de la deuxième communication :

La seconde communication formulée sous forme de grandes interrogations avait vocation à permettre aux OSC gabonaises, de se fixer les axes de réflexions susceptibles de favoriser la réussite du projet dès lors, que l'équipe de coordination et l'ensemble des parties prenantes au projet auront donné des réponses satisfaisantes à ces interrogations.

À ce titre, on retiendra les pistes de réflexion suivantes pour le projet:

1/ former les acteurs de la société civile et des communautés aux techniques de l'observation indépendante des forêts :

- a) quelles communautés faut-il former ?
- b) quel message de base doit-on véhiculer en matière d'OIF ?
- c) que doit-il rester en substance en termes de leçons apprises ?
- d) les cibles ont-elles bien compris ce qu'est un observatoire et à quoi ça sert ?



Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



2/ Les bases institutionnelles de la collaboration avec l'Administration des Forêts, le secteur privé, et l'Observateur Indépendant engagé par l'Etat, pour mener des activités de surveillance et de collecte des infractions forestières animées par la société civile sont établies :

- a) quelles sont les attentes de la société civile sur ces collaborations ?
- b) vers quel type d'observation veut-on aller ?

3/ Préparer et faire adopter un protocole d'accord entre l'Administration des forêts et les OSC du réseau FLEGT élargies aux communautés des zones forestières, pour la mise sur pied d'un observatoire des forêts animé par la société civile :

- a) Contenu de ce protocole ?
- b) Implications de ce protocole ?

4/ Risques institutionnels.

- **Le contrôle est le rôle régalien de l'Etat.**
- **Les agents de l'administration forestière sont des Officiers de Police Judiciaires assermentés.**
- **Les acteurs de la société civile ne sont pas assermentés.**

D'où :

- a) quelles doivent être les missions assignées à l'OIF des OSC ?
- b) comment intégrer l'OIF des OSC au système de vérification de la légalité ?

Les travaux de l'atelier se sont achevés sur l'idée que la plateforme FLEGT de la société civile appuyée par l'équipe de projet et les consultants, se doivent tout d'abord de trouver des réponses à ces interrogations de fond au cours d'une réunion interne du réseau, avant de poursuivre la mise en œuvre du projet.

Au terme de ces réflexions, l'atelier a pris fin à 17h précise.



**ACP
FLEGT**

Programme d'appui relatif à l'application
des réglementations forestières, à la gouvernance
et aux échanges commerciaux pour les pays
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.

c- Minutes des visites de courtoisie avec la Délégation de l'UE et la FAO

Le mercredi 08 juin 2011 à 11h s'est tenu dans les locaux de la représentation de la FAO à Libreville, une rencontre de travail entre le point focal FLEGT de la société civile responsable de la mise en œuvre du projet d'appui que finance le programme ACP-FLEGT, et Monsieur Jean claude Nguingiri responsable des programmes forêts.

Cette rencontre portait sur les préparatifs de l'atelier de lancement du projet et aussi sur la visite de Monsieur Marc Vandenhoute à l'occasion de cette activité.

Des discussions on peut retenir l'invitation faite à Monsieur Nguingiri de bien vouloir honorer de sa présence l'ouverture des travaux au coté de Marc Vandenhoute. En réponse à cette invitation, ce dernier a dit qu'il ne pourra malheureusement être présent car absent de Libreville à la date de cet atelier pour des raisons de service. Toutefois, il a rassuré sur le fait que Monsieur Marc Vandenhoute de la présence effective à Libreville de lors de ces travaux.

Quant à la délégation de l'UE à Libreville, les échanges sur les préparatifs de l'atelier ont eu lieu à la fois par e-mails et par une courte visite d'information et d'invitation le Jeudi 09 juin 2011 adressé à Monsieur Bernard de Schrevel chef de section développement durable à la délégation de l'UE.

Comme pour la FAO, la discussion a tourné sur la visite de Marc Vandenhoute et sur les buts du projet avec la FAO ;



Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



Rapport de démarrage du projet de renforcement des capacités des OSC et des membres des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte des informations sur les infractions forestières.

D- Autres documents pertinents.

1 – Banderoles de l'atelier de lancement du projet ;



2 – Badges des participants ;





Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



3 – Etiquettes des chemises ;

Programme d'appui ACP FLEGT

Brainforest

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET FAO PHASE 2

«Renforcement des capacités des membres de la société civile gabonaise et des communautés locales aux activités de surveillance et de collecte d'informations sur les infractions forestières, pour une amélioration de la gouvernance»

Libreville, 17 juin 2011

LIEU : STUDIOS M'PLAZA (CHARBONNAGES)

  

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de l'ONG Brainforest et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

